

sade, à Compiègne, est nommé membre titulaire, sur la présentation de MM. A. de Roucy et Dubloc.

M. l'abbé Pihan, chanoine titulaire, secrétaire général de l'évêché de Beauvais, est nommé membre correspondant, sur la proposition de MM. de Marsy et l'abbé Maillet.

M. le comte de Lambertye présente, au nom de la commission des finances, un rapport sur le compte du trésorier. Ce compte est approuvé et des remerciements sont votés à M. Dehesdin, trésorier, ainsi qu'à la commission des finances.

M. Frédéric de Bernhardt adresse une note sur l'acquisition faite récemment par le British Museum de trois rouleaux de papyrus contenant un traité perdu d'Aristote sur la constitution des différents Etats. Ce précieux manuscrit, qui jette des flots de lumière nouvelle sur une foule de points de l'histoire d'Athènes, sera prochainement publié par les soins d'un des conservateurs du British Museum, M. F. G. Kenyon.

M. de Bernhardt signale en même temps l'ouverture, à Londres, d'une exposition historique de la maison des Guelfes, faisant suite aux expositions consacrées les années précédentes aux Stuarts et aux Tudors.

M. de la Chanonie complète, à l'aide de nouveaux renseignements qui lui ont été communiqués par la famille, la notice sur Pierre-Marie Desmarest, directeur de la sûreté publique sous le premier Empire, lue à la Société par M. Alexandre Sorel, à la séance de juillet. Il établit que Desmarest ne fut ni oratorien, ni chanoine de Chartres, qu'il n'épousa pas une religieuse et qu'il mourut, en 1832, à Paris, rue de Buci, et non aux environs de Compiègne. Il signale, en terminant, un beau portrait de Desmarest, peint par son gendre, M. Cibot.

M. Alexandre Sorel donne lecture d'une no-

tice très complète et remplie de détails intéressants sur Thérèse-Rosalie Sézille Montarlet, née à Noyon en 1773, mariée au littérateur Joseph Pain, et morte à Compiègne en 1859. Il ne nous est pas possible de résumer aussi exactement que nous l'aurions désiré le travail de M. Sorel, rédigé sur des documents nouveaux et dans lequel il nous retrace la longue existence de cette physionomie intéressante qui, après avoir fait l'ornement des salons musicaux de Paris pendant près de vingt ans, fut à Compiègne, plus d'un demi-siècle, le centre d'un groupe artistique remarquable.

Fille d'un jurisconsulte Noyonnais, qui vint à Paris au commencement de la Révolution et y fut le défenseur des Carmélites au tribunal révolutionnaire, Thérèse-Rosalie Sézille avait reçu l'éducation à la mode à la fin du XVIII^e siècle, dans le milieu où florissaient les idées de Voltaire, de Rousseau et des Encyclopédistes ; son goût se porta sur la musique et elle acquit sur le violoncelle un talent qui lui assura un rang distingué parmi les virtuoses de Paris. A vingt-deux ans, elle épousait un littérateur de son âge déjà connu par une comédie-vaudeville, *Saint-Far* ou *la Délicatesse de l'Amour*, que devaient suivre près de deux cents autres pièces de théâtre, sans compter de nombreuses poésies détachées.

M. Sorel nous présente le médaillon de Pain, exécuté par Lenoble et l'accompagne d'un spirituel portrait dû au poète lui-même, qui se dépeint aussi d'une manière peu flatteuse :

Vous avez tous vu, je crois,
L'Apollon du Belvédère ;
C'est un bel homme, j'espère,
Il n'est pas fait comme moi.
Etc , etc.

Quand à son caractère, Pain le retrace
aussi d'une manière qui n'est guère plus flat-
teuse :

J'ai l'humeur capricieuse,
Mélancolique, amoureuse,
Romanesque et généreuse,
.....
Jouir, est mon but unique.
Et dès longtemps j'ai fait don
De mes jours à la paresse,
De mes nuits à la tendresse
Et du reste à la raison.

Mais à côté de cela, on trouve, dans le recueil de ses œuvres, des vers très touchants adressés à l'enfant dont il attendait la naissance ; malheureusement, comme le dit M. Sorel, si son fils les a lus, il est à craindre qu'il ne les ait pas compris. Un grave événement, en effet, devait venir l'atteindre dans le sein même de sa mère. Mme Pain prenait part à un concert donné par Fritzeri, l'un des plus célèbres violonistes de l'époque, dans l'hôtel de Longueville, au moment où éclata la machine infernale placée dans la rue Saint-Nicaise, dans le but d'attenter à la vie du premier consul. Elle fut grièvement atteinte et l'intelligence du fils qu'elle mit au monde ne s'ouvrit jamais complètement, malgré les soins que lui prodigua sa mère.

Le récit de la tendre attention apportée par Mme Pain à l'éducation de son fils, sur lequel elle veilla pendant près de soixante ans, est raconté d'une manière touchante par M. Sorel. Il nous montre la mère et l'enfant vivant à Compiègne, depuis les premières années du siècle, soit dans une maison de la rue d'Alger, soit à Tous-les-Diables ; il rappelle comment Mme Pain sut grouper autour d'elle un cercle d'artistes avec lesquels elle ne cessa de faire de la musique presque jusqu'à son dernier jour, et nous la montre célébrant, dans une pièce de vers, le passage

de la duchesse d'Angoulême à Compiègne. Enfin, il nous fait connaître les dispositions dernières prises par Mme Pain, en vue d'assurer, après sa mort, l'existence de son fils qu'elle confia à l'administration des Hospices, à laquelle elle donna, dans ce but, la plus grande partie de son patrimoine.

Rappelant quels sont les bons sentiments de son fils, elle veut, dit-elle, puisqu'elle lui laisse assez de fortune pour satisfaire à son penchant pour la charité, qu'il puisse prendre sur ses revenus une somme suffisante pour donner aux pauvres et petits enfants de l'Hospice, les récompenses qu'il jugera à propos de leur accorder pour leur travail et leur bonne conduite et pour procurer aux pauvres de la ville les soulagements qui leur sont nécessaires.

Jules Pain survécut vingt-deux ans à sa mère et mourut en 1881, à l'âge de 80 ans.

Mais, après avoir ainsi rappelé le souvenir de Mme Pain, dont le musée de Compiègne conserve un beau portrait dessiné par Aubry-Lecomte et qu'elle lui a légué, il faut revenir à son mari. Le gai vaudevilliste, l'auteur de *Fanchon-la-Veilleuse*, ne continue pas longtemps à vivre avec sa femme. Après la naissance de son fils et quelques années plus tard, le divorce par consentement mutuel séparait les deux époux qui ne laissèrent pas cependant que de s'écrire de temps en temps.

Pain continua à collaborer avec son ami Bouilly et d'autres littérateurs, et ses pièces furent jouées avec plus ou moins de succès. Royaliste ardent sous la Restauration, ses poésies enthousiastes furent payées par une place de censeur dramatique et une pension : mais il ne parait pas avoir été plus heureux et il mourut à la fin de 1830, dans une situation précaire, justifiant le jugement qu'il avait écrit lui-même au bas d'un de ses portraits :

J'ai trop servi l'amour ; j'ai rêvé l'amitié
Et fait de cette vie un usage funeste,
Mon cœur en a trahi la plus belle moitié
Et ma tête a gâté le reste.

M. le président de Roucy analyse deux règlements de police concernant les seigneuries de Guiscard et des deux Tracy, rédigés en 1759 et 1760, au nom du duc d'Aumont et de G. Aujorant, seigneur de Tracy. Il faut ressortir l'importance des différents articles de ces deux règlements en ce qu'ils offrent de curieux, au point de vue des usages locaux, et montre les sentiments qui les ont inspirés.

Le Secrétaire,

MARSY.
